



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Allocation de preparation a la retraite

Question écrite n° 44850

Texte de la question

M. Roger Mei attire l'attention de M. le ministre delegue aux anciens combattants et victimes de guerre sur la situation des anciens combattants d'Afrique du Nord. Ceux-ci, sans rien abandonner de leur revendication pour l'ouverture du droit a la retraite anticipee sont attentifs a la mise en oeuvre des intentions gouvernementales annoncees en vue d'ameliorer leur situation. Parmi celles-ci, il releve l'engagement du Gouvernement de supprimer le stage de six mois au fonds de solidarite pour beneficier de l'allocation de preparation a la retraite (APR). Il lui demande de bien vouloir lui preciser les modalites d'application de cet engagement.

Texte de la réponse

Le ministre delegue aux anciens combattants et victimes de guerre indique formellement qu'aucun engagement n'a ete pris visant a supprimer l'exigence de perception pendant six mois du fonds de solidarite en faveur des anciens combattants d'Afrique du Nord pour beneficier de l'allocation de preparation a la retraite. Il precise, en revanche, que, parmi les mesures de solidarite prises en faveur des anciens combattants d'AFN les plus demunis, a la demande du Premier ministre, il existe une mesure qui consiste en la possibilite de rachat, aupres du regime de la securite sociale, des periodes de stage de reeducation professionnelle effectuees par les anciens combattants d'Afrique du Nord dans les etablissements de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre avant 1969. De plus, une seconde mesure prevoit la reduction supplementaire d'un trimestre par rapport a la loi Mestre, de la duree de l'assurance necessaire a l'obtention de la retraite au taux plein pour les anciens combattants d'Afrique du Nord pensionnes ayant effectue deux ans de stage de reeducation professionnelle dans les etablissements de l'ONAC. Cette derniere mesure sera financee par le fonds de solidarite vieillesse.

Données clés

Auteur : [M. Mei Roger](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44850

Rubrique : Retraites : generalites

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1996, page 5850

Réponse publiée le : 3 février 1997, page 507